

Dispersion des votes et réductionnisme électoral au Congo-Kinshasa : une étude menée dans les villes de Beni et de Butembo, aux scrutins de 2018 et 2023

Vote dispersion and electoral reductionism in Congo-Kinshasa: a study
conducted in the cities of Beni and Butembo, during the 2018 and 2023
elections.

Auteur 1 : Bernard Kambere Muhiwa Kamuha.

Bernard Kambere Muhiwa Kamuha, Chef de travaux à l'Institut Supérieur de Développement Rural de Beni et Doctorant en Sciences Politiques et Administratives à l'Université de Kisangani en République Démocratique du Congo.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : Bernard Kambere Muhiwa Kamuha (2026) « Dispersion des votes et réductionnisme électoral au Congo-Kinshasa : une étude menée dans les villes de Beni et de Butembo, aux scrutins de 2018 et 2023 », African Scientific Journal « Volume 03, Num 36 » pp: 1728 – 1767.



DOI : 10.5281/zenodo.20720424

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Cette étude analyse la forte dispersion des votes observée lors des élections législatives nationales de 2018 et 2023 dans les villes de Beni et de Butembo, en République démocratique du Congo. À partir des résultats de la CENI, d'enquêtes de terrain et de l'indice de Gini ($G = 0,68$), elle met en évidence une concentration des suffrages au profit d'un nombre limité de listes malgré la multiplication des partis et candidats. Les comportements des électeurs, centrés principalement sur la personnalité et les réalisations sociales des candidats, ainsi que les stratégies de campagne, expliquent cette fragmentation électorale désordonnée. Le système partisan et le scrutin de liste ouverte à vote préférentiel renforcent cette dynamique. Face à cette situation, l'étude propose le modèle du « réductionnisme électoral », innovation en sociologie électorale, fondé sur la rationalisation du multipartisme, la réduction du nombre de partis, de 910 à 6, et par ricochet, la suppression du seuil électoral, d'alliances et des listes de candidatures. Cette diminution sensible des partis doit être renforcée par l'instauration d'élections primaires égalisée afin de favoriser une représentation politique plus cohérente et efficace.

Mots-clés : dispersion des votes ; concentration des suffrages ; réductionnisme électoral ; multipartisme ; sociologie électorale ; élections législatives; vote, élection, République démocratique du Congo ; Beni ; Butembo.

Abstract

This study analyzes the high dispersion of votes observed during the 2018 and 2023 national legislative elections in the cities of Beni and Butembo, in the Democratic Republic of the Congo. Drawing on electoral results published by the Independent National Electoral Commission (CENI), field surveys, and the Gini index ($G = 0.68$), the study reveals a strong concentration of votes in favor of a limited number of electoral lists despite the proliferation of political parties and candidates. Voter behavior, primarily driven by candidates' personal characteristics and social achievements, as well as campaign strategies, largely explains this disorderly electoral fragmentation. The party system and the open-list proportional representation system with preferential voting further reinforce this dynamic. In response to this situation, the study proposes the model of "electoral reductionism," an innovation in electoral sociology, based on the rationalization of multipartism through a reduction in the number of political parties—from 910 to 6—and, consequently, the elimination of the electoral threshold, electoral alliances, and multiple candidate lists. This substantial reduction in the number of parties should be complemented by the establishment of equalized primary elections in order to promote a more coherent and effective system of political representation.

Keywords: vote dispersion; vote concentration; electoral reductionism; multipartism; electoral sociology; legislative elections; vote, election, Democratic Republic of the Congo; Beni; Butembo.

1. Introduction

L'élection est une pratique associée à la démocratie. Elle « constitue le fondement même de la démocratie représentative, postulant que le pouvoir politique n'est légitime que s'il est exercé par le peuple par l'intermédiaire de ses représentants dûment désignés. » (G. Hermet et al., 2010 :163). Elle est actuellement reconnue comme l'un des principes fondamentaux de la démocratie. Jean-Marcel Nzouankeu, cité par M.C. Houngnikpo (2004 : 111-112) retient 5 principes fondamentaux qui marquent la démocratie. L'existence de plusieurs partis politiques dont l'un ou certains exercent le pouvoir, les autres formant l'opposition légale est le premier principe évoqué.

Vote, suffrage et élection constituent trois concepts indissociables qui s'utilisent, par essence, dans un territoire d'un Etat démocratique qui peut être en conflit ou en paix. Cette association se remarque lorsque le Petit Larousse considère que « voter, c'est donner son suffrage dans une élection. » (Le Petit Larousse illustré en couleurs, 2008 :1078). Dans cette articulation, le *suffrage* semble signifier *vote* et constituer un sous ensemble du grand ensemble *élection*. Le scrutin se réduit à l'ensemble d'opérations des votes qui aboutissent à la proclamation des résultats. Il traduit le mode de vote utilisé pour traduire les suffrages ou voix en sièges ou en résultats.

Depuis l'avènement de la troisième République en République démocratique du Congo (RDC), les élections constituent le principal mécanisme de conquête et de légitimation du pouvoir politique. Et le mode de scrutin de liste ouverte à une voix préférentielle, au plus fort reste est retenu dans l'organisation des élections législatives, conformément à la Loi électorale de 2006, révisée en 2011, 2015, 2017 et 2022.

En restructurant et analysant les résultats de la CENI¹, dans les villes de Beni et de Butembo, en insécurité persistante, les élections législatives de 2018 et 2023 révèlent une évolution paradoxale du comportement électoral, avec leurs indices de Gini respectifs de 0,689 et 0,673. Alors que le nombre de partis, de regroupements politiques et de candidats, ayant échappé au seuil électoral, augmente significativement, traduisant une diversification apparente de l'offre politique, les suffrages, mesurés par un **Indice de Gini global de 0,68**, tendent à se concentrer de manière très croissante au profit des regroupements et partis d'un seul bloc politique, opposition ou majorité au pouvoir dans les villes de Beni et de Butembo. Cette concentration reflète une inégalité ou hétérogénéité des scores où l'écart-type a atteint des sommets,

¹ La CENI est créée par la Loi organique n° 10/013 du 28 juillet 2010. La CENI succéda ainsi à la CEI (Commission Electorale Indépendante). La Décision n° 017/CENI/BUR/11 du 30 avril 2011 porte publication du Calendrier électoral de 2011.

notamment à Butembo avec 9818,76 (ou 9819 voix), illustrant un écart abyssal entre les "locomotives" électorales et la masse des listes et candidats. La dispersion ne profite pas à la démocratie pluraliste, mais renforce une élite, une oligarchie constatée lorsqu'on se situe aussi au niveau national. La grande majorité des listes et candidatures admissibles au seuil de représentativité sont restées pénalisées par cette forte dispersion des votes.

Face à cette forte hétérogénéité des suffrages, de nature complexe, en sens unique, cette étude s'interroge sur les causes de cette forte dispersion des votes et les stratégies qui favorisent l'homogénéisation des votes et la représentation politique effective à Beni-Butembo. Il est retenu à l'amorce de l'étude que la forte dispersion des votes lors des scrutins de 2018 et 2023 à Beni Ville et Butembo s'expliquerait par les **comportements électoraux, sous la modération des systèmes électoral et partisan. Et le réductionnisme semble apparaître comme solution au problème réel d'hétérogénéité des votes.**

L'étude s'appuie sur les résultats des élections législatives nationales de 2018 et 2023 dans les villes de Beni et de Butembo, ainsi que sur les données quantitatives et qualitatives recueillies dans le cadre de la recherche doctorale. Il n'est pas orthodoxe de livrer les détails des résultats de la CENI dans ce papier pour des raisons d'économie d'espace.

La charpente de ce papier s'articule autour de quatre points, entre autres, les Matériels et méthode, la dispersion des votes aux législatives nationales, à Beni Ville et Butembo, les causes de la forte dispersion des votes et le réductionnisme électoral comme solution à la forte dispersion des votes.

I. Matériels et méthode

1. Cadre géographique

L'étude a été réalisée dans les villes de Beni² et de Butembo³ situées dans la Province du Nord-Kivu, à l'Est de la RDC. Ces deux villes présentent plusieurs caractéristiques favorables à l'analyse comparative : une forte homogénéité ethnique dominée par la communauté Nande ; une histoire politique relativement similaire ; une exposition comparable aux défis sécuritaires ; le report du scrutin de 2018 au 31 mars 2019 dans les deux villes, hormis les territoires de Beni, au Nord-Kivu et Yumbi en Province de Mai-Ndombe, et un nombre élevé de listes électorales et candidatures aux législatives nationales.

2. Méthode et approches

La recherche recourt principalement à la méthode stratégique de Michel Crozier et Erhard Friedberg. Ces pionniers retiennent quatre préceptes clés à prendre en considération dans l'explication des phénomènes par la méthode stratégique. Il s'agit des concepts de « stratégie de l'acteur, système d'action concret, zone d'incertitude et pouvoir » (J. Otemikongo Mandefu Yahisule, 2018,192-200). Plusieurs continuateurs se sont intéressés à cette analyse, mais sans compromis autour d'un protocole descriptif unique. De ceux-là, nous retenons, pour notre étude, les neuf principaux postulats ou opérations de la méthode stratégique tels qu'énoncés par Jean Otemikongo Mandefu Yahisule. Les listes des candidats députés nationaux, partis et regroupements politiques mobilisent des stratégies et sollicitent des votes ou suffrages auprès des électeurs en villes de Beni et Butembo. Dans ce jeu politique, très peu de députés gagnent et la grande masse échoue.

L'approche comparative est aussi mise en contribution dans la vision de dissemblances, ressemblances et rapport de causalité entre deux faits ou objets telle que présentée par Jean-Louis Loubet del Bayle (2000 : 205-206). La comparaison permettrait la généralisation (D-L. Seiler : 108-109,114-118). Cet auteur insiste sur le tableau, la méthode de concordance et de différence et la causalité dans l'analyse comparative. La dispersion des votes présente des similitudes et dissemblances en villes de Beni et Butembo et aux deux scrutins, à travers la forte dispersion partagée et justifiée. Il en est de même des comportements similaires des électeurs et des candidats.

Le paradigme de cohérence (E. Bongeli Yeikelo ya Ato, et al., 2020 : 56 et « Paradigmes et méthodologies scientifiques :10 ») nous permet de combiner des **approches hypothético-**

² Créée en 2003, il lui est reconnu 2 sièges à pourvoir depuis 2006.

³ Cette Ville, créée en 2003, compte 4 sièges à pourvoir à tous les cycles électoraux, depuis 2006.

déductive (dite paradigme positiviste) et holistico-inductive classique (ou paradigme constructiviste), sans crainte de tenter une généralisation relative, à travers le modèle construit.

3. Techniques de production et traitement des données

Le questionnaire d'enquête (en terrain de Beni-Butembo), la recherche documentaire (résultats CENI, littérature sur les comportements électoraux), l'analyse de contenu et les procédés statistiques ont constitué des outils de taille dans la production des données traitées grâce aux logiciels Sprinx, Excel et SPSS. Kobo Collect a facilité la récolte des données vivantes.

II. Dispersion des votes aux législatives nationales, à Beni Ville et Butembo

Nous entendons par dispersion des votes, **la répartition des suffrages exprimés lors de ces scrutins entre plusieurs listes électorales, mesurée par les paramètres et coefficients de dispersion**. Au côté de l'écart-type, des coefficients de variation et de concentration de votes, l'indice de Gini (G) est l'indicateur de taille que nous avons choisi pour mesurer d'avance le degré d'inégalité de la distribution des suffrages. Théoriquement, cet indice développé par le Statisticien Italien Corrado Gini varie entre 0 et 1. Comme le note Yves Tillé, citant l'exemple de la répartition des revenus, « l'indice de Gini (G) est compris entre 0 et 1. S'il est proche de 0, tous les revenus sont égaux. S'il est proche de 1, les revenus sont très inégaux. » (Y. Tillé, 2025 : 60). Pour nous, le premier chiffre indique une parfaite égalité où toutes les voix sont identiques. A ce moment, il y a absence d'une dispersion au sens strict et la courbe de Lorenz ou courbe de Gini se confond avec la diagonale (droite). Le Gini de 1 indique une inégalité maximale ou absolue où tous les suffrages sont attribués ou concentrés sur une seule liste, unité ou un seul individu. Bien que « l'interprétation du coefficient de Gini soit très intuitive » (M. Shifa et V. Ranchhod, 2020 : 18), le repère médian du Gini de 0,5 permet d'apprécier la "qualité de dispersion"⁴.

Les résultats détaillés publiés par la CENI en rapport avec les cycles de 2018 et 2023 et leur restructuration à travers quatre tableaux détaillés de répartition des votes sont présentés dans notre rapport de recherche doctorale. Nous nous proposons de les synthétiser à travers deux tableaux, résumé de la situation et des paramètres de dispersion des votes des députés nationaux, pour les villes de Beni et de Butembo.

⁴ Indice de Gini (IG) < 0,50 : Faible dispersion ; IG > 0,50 ≤ 0,60 : forte dispersion ; **IG > 0,60 ≤ 0,70**: très forte dispersion ; IG > **0,70** : **Dispersion extrême/ concentration maximale**.

Tableau 1. Configuration générale des résultats des votes aux législatives nationales de 2018 et 2023 à Beni Ville et Butembo

N°	Cycles	Ville	Majorité			Opposition			Centre		
			Nombre de listes (Regroupements/partis)	Candidats	Suffrages	Nombre de listes (Regroupements/partis)	Candidats	Suffrages	Nombre de listes (Regroupements/partis)	Candidats	Suffrages
1.	2018	Beni	17 (58,6 %)	33 (58 %)	14002 (28 %)	12 (41,4 %)	24 (42 %)	36139 (72 %)	-	-	-
		Butembo	19 (61,3%)	74 (61,2%)	34981 (24,2)	11 (35,5 %)	44 (36,4%)	108997 (75,6%)	1 (3,2%)	3 (2,3%)	259 (0,2%)
2.	2023	Beni	36 (95 %)	68 (94 %)	93620 (95%)	2 (5 %)	4 (6 %)	4974 (5 %)	-	-	-
		Butembo	38 (95 %)	137 (94,5 %)	182247 (97,6 %)	2 (5 %)	8 (5,5 %)	4422 (2,4 %)	-	-	-
Total		Beni	53 (79 %)	101 (78 %)	107622 (72 %)	14 (21 %)	28 (22 %)	41113 (28 %)	-	-	-
		Butembo	57 (80,3%)	211 (79,3 %)	217228 (65,6 %)	13 (18,3 %)	52 (19,5 %)	113419 (34,3 %)	1 (1,4 %)	3 (1,1 %)	259 (0,08 %)
		Somme	110 (79,7%)	312 (79 %)	324850 (68 %)	27 (19,6 %)	80 (20,2 %)	154532 (32,2 %)	1 (0,07 %)	3 (0,8%)	259 (0,05%)

Source : Restructuré et adapté des résultats détaillés de la CENI.

L'analyse des résultats électoraux de 2018 et 2023 à Beni et Butembo met en évidence une double dynamique caractéristique du scrutin de liste ouverte à vote préférentiel : une dispersion des suffrages au niveau des candidats et des listes, conjuguée à une concentration politique au niveau des plates-formes électorales.

En 2018, la dispersion traduit une compétition politique relativement ouverte, marquée par la domination de l'opposition dans nos deux villes. Cependant au niveau national, « la coalition de Joseph kabila a obtenu 361 sièges sur les 500 de l'Assemblée nationale (72,2 %), contre 80 pour LAMUKA, coalition portée par M. Fayulu, (16 %) et seulement 49 pour la coalition

CACH (9,8 %). Sur 500 sièges, 410, soit 82 % de l'ensemble reviennent à la coalition FCC-CACH dont 361 (62,2 %) au FCC, regroupement politique du Président sortant J. Kabila Kabange.» (J. Otemikongo Mandefu Yahisule, 2021 : 305). Cette configuration est en opposition avec les résultats des villes de Beni et Butembo, acquises à l'opposition, car le FCC n'y a obtenu aucun siège. Un conflit a surgi jusqu'à disloquer la coalition FCC-CACH et conduire le Président de la République (du CACH) à débaucher la majorité des députés du FCC et de LAMUKA, s'arrogeant la majorité parlementaire (Assemblée nationale et Sénat).

En revanche, le scrutin de 2023 révèle une recomposition profonde du champ politique, avec une concentration écrasante des suffrages en faveur de la majorité au pouvoir : Union Sacrée de la Nation, réduisant considérablement la compétitivité électorale. Toutefois, cette concentration ne supprime pas l'hétéroscédasticité interne, en raison de la multiplication des candidatures au sein d'un même regroupement et des plusieurs regroupements dans une même plate-forme électorale.

Ainsi, la dispersion observée est moins le reflet d'un pluralisme politique effectif que celui d'une fragmentation stratégique des acteurs politiques à l'intérieur de blocs dominants. Il est impérieux d'évaluer statistiquement ce qu'a été cette dispersion constatée.

Le tableau suivant résume les paramètres de dispersion pour les deux villes au cours de deux villes sous examen.

Tableau 2. Eléments de comparaison de la dispersion des votes aux législatives nationales à Beni Ville et Butembo, aux scrutins de 2018 et 2023

N°	Ville	Scrutin de 2018								Scrutin de 2023								Indice de Gini		
		Somme des voix	Min	Max	Moyenne des voix	Ecart-type	Coefficient de variation	Candidats	Regroupements et	Somme des voix	Min	Max	Moyenne des voix	Ecart-type	Coefficient de variation	Candidats	Regroupements et	2018	2023	Indice de Gini global
1.	Beni	50141	62	16577	1729	3492,627	202	57	29	98594	14	17502	2594,58	4980,347	191,9	72	38	0,693	0,685	0,689
2.	Butembo	144237	36	31471	4652,81	8494,078	182,6	121	31	186669	33	47383	4666,73	9818,758	210,4	145	40	0,662	0,684	0,673
	Total	-	-	-	-	-	192,3	178	60	-	-	-	-	-	201,1	217	78	0,6775	0,6845	0,68

Source : Données d'analyse obtenues grâce aux résultats détaillés de la CENI, à leur restructuration, pour Beni Ville et Butembo aux scrutins de 2018 et 2023.

L'interprétation de ce tableau comparatif ressort les éléments ci-après.

En 2018, sur les 29 listes de Beni, 3 dont AAD, AR et G7 (10,3 %) ont réussi à s'accaparer réellement de 32050 sur 50141 voix (63,9 %), obtenant chacune plus de 4000 voix. En y intégrant deux listes CPR et PPRD ayant obtenu entre 3000 et 4000 voix, cela ramène la masse réelle à 38752 sur 50141 (77,3 %) avec l'indice de Gini estimé à **0,693**. Aussi, au même scrutin à Butembo, 7 sur 31 listes (soit 22,6 %) ont renflé 84,7 % de la masse réelle de 122207 sur 144237 voix, avec l'indice de Gini estimé à **0,662**. Chacune de ces 7 listes (UNC, AMK, MS, AR, FUPA, AABC et G7) a obtenu plus de 4000 voix. La concentration des votes a diminué à Butembo, par rapport à Beni Ville, à cause du nombre élevé des listes dominantes. Plus les listes dominantes et leurs voix augmentent, plus l'indice de Gini ou la concentration des votes diminue.

En 2023, sur 38 listes en compétition à Beni Ville, 8 listes dominantes dont AV, A/B50, MLC, AACPG, AMSC, AB, AFDC-A et ENSEMBLE (soit 21%) ayant obtenu chacune plus de 4000 voix, ont capté la masse réelle de 84464 sur 98594 voix (85,7 % des suffrages), avec indice de Gini estimé à **0,685**. A Butembo, sur 40 listes, 8 dont AAD-A, A/B50, AMSC, AFDC-A, UDPS/TSHISEKEDI, A/A-UNC, AEDC-A et AV (soit 20 %) ont réuni une masse réelle de 166548 sur 186669 voix (89,2 %) des suffrages, avec Indice de Gini estimé à **0,684**. On constate que l'indice de Gini diminue légèrement à Butembo malgré le nombre élevé identique des listes avec masse réelle croissante dans la classe de plus de 4000 voix. Cette différence s'explique par la masse réelle élevée et la présence d'une 9^e liste intermédiaire "ENSEMBLE", de la classe de 3000 à 4000, ayant ajouté 3871 voix. Ce qui déconcentre un peu la compétition ou les votes.

Bref, en 2018, la Ville de Beni (0,693) présentait un système plus inégalitaire que Butembo (0,662). Les voix étaient plus fortement captées par une élite politique à Beni.

En 2023 : Les deux villes convergent de façon spectaculaire avec des indices quasi identiques (0,685 pour Beni et 0,684 pour Butembo). Les comportements électoraux en termes de sélection des listes se sont harmonisés entre les deux centres urbains, même si en 2023, Butembo gagne en listes intermédiaires de 3000 à 4000 voix.

La différence de dispersion des votes est aussi remarquable dans une même ville, aux deux derniers cycles électoraux.

Sans entrer dans les comparaisons intra-villes, il convient de noter de manière générale que l'offre politique (le nombre de listes ou de regroupements et partis) agit comme un catalyseur différentiel selon le contexte local. A Beni, l'offre politique semble s'ajuster à un système qui tend vers une légère déconcentration (Baisse du Gini et du Coefficient de variation (CV) au cours de deux cycles de 2018 et 2023). A Butembo, l'offre politique semble alimenter un système qui tend vers une polarisation accrue (Hausse du Gini et du CV) aux deux cycles. La moyenne de $G=0,689$ pour Beni Ville et $0,673$ pour Butembo suggèrent que les inégalités des votes sont plus importantes dans la Ville de Beni que dans celle de Butembo, suite au plus grand nombre des listes dominantes. Malgré leurs différences, le Gini global de 0,68 témoigne une forte dispersion des votes dans les villes de Beni et Butembo en 2018 et 2023. L'existence des listes dominantes et de plusieurs listes marginales n'est pas sans effets néfastes découverts sur le plan politique, économique et social en RDC. Que d'être intéressé par les conséquences présentées dans notre recherche doctorale, notre objectif se limite à décrypter les causes de cette forte dispersion et proposer les stratégies d'amortissement de cette hétéroscédasticité.

III. Causes de la forte dispersion des votes

Le travail préalable d'enquête nous a logiquement conduit à répondre à la question de causes, suivant le point de vue des électeurs et candidats enquêtés.

1. Causes rattachées aux comportements des électeurs ou motivations de vote

Pour débiter la vérification de la relation de causalité entre les comportements électoraux et la dispersion des votes, nous sommes parti du choix des électeurs enquêtés. Les candidats enquêtés se sont aussi exprimés sur les raisons qui motivent les votants au choix électoral. Nous nous proposons de préciser les motivations des votants en 2018 et 2023, ainsi que les raisons évoquées par les candidats des listes enquêtés.

1.1. Au scrutin de 2018

Tableau 3. Causes comportementales de dispersion des votes basées sur la préférence des candidats de listes des députés nationaux de 2018 choisis par les électeurs enquêtés

Ville	Liste	Plate-forme électorale	Comportements des électeurs							Effectifs	% listes	% plates-formes électorales	Observation (mention)
			Primauté de la personnalité du candidat (relations sociales et qualités humaines, moralité, compétences et niveau intellectuel)	Œuvres ou réalisations sociales et expérience du candidat	Appartenance (relation) sociale et politique (familiale, fidélité au parti,...)	Volonté de changement de la classe politique, promesses et espoir d'amélioration	Campagne électorale: sans dons	Choix hasardeux	Autres : Choix rationnel (intérêt visés)				
Beni	AAB	Maj/FCC	1	0	0	0	0	0	0	1	0,97	24,27	Liste(s) non attributaire(s) de siège (à la première concurrence)- LNAS
	PPRD		11	6	2	1	0	0	1	21	20,39		
	CPR		1	1	0	0	0	0	0	2	1,94		
	ATIC		1	0	0	0	0	0	0	1	0,97		
	AAD	Op/ CACH	14	9	0	1	1	0	1	26	25,24	75,73	Liste Attributaire de siège (à la première concurrence)- LAS
	AR	Op/ LAMUKA	14	12	2	1	0	0	0	29	28,16		
	G7		12	9	1	1	0	0	0	23	22,33		
	Total des citations			54	37	5	4	1	0	2	103	100	100
%			52,43	35,92	4,85	3,88	0,97	0	1,94	100			

Butembo	AFDC-A	Maj/FCC	1	0	0	0	0	0	0	1	0,75	5,97	LNAS
	FUPA		0	2	0	0	0	0	0	2	1,49		
	PPRD		0	1	1	0	0	0	0	2	1,49		
	AABC		0	3	0	0	0	0	0	3	2,24		
	G7	Op/ LAMUKA	1	0	0	0	0	0	0	1	0,75	92,54	LAS
	AMK		2	10	2	1	0	0	2	17	12,69		LAS
	MS		21	8	1	0	0	0	1	31	23,13		LNAS
	MLC		0	0	1	0	0	0	0	1	0,75		LAS
	AR		16	17	2	0	0	1	3	39	29,10		LAS
	UNC	Op/ CACH	15	16	3	0	1	0	0	35	26,12	LAS	
	Le centre	Le Centre	0	0	2	0	0	0	0	2	1,49	1,49	LNAS
	Total des citations		56	57	12	1	1	1	6	134	100	100	
	%		41,79	42,54	8,96	0,75	0,75	0,75	4,48	100			
Total général des citations		110	94	17	5	1	1	8	236				
%		46,61	39,83	7,20	2,12	0,42	0,42	3,39	100				

N.B. : Réponses à la question ouverte; valeurs manquantes déconsidérées. N= 107 ; n = 103 pour Beni Ville et N= 148 ; n = 134 pour Butembo. N =255 et n=236 pour les deux villes

Source : Conçu à partir des résultats d'enquête par questionnaire.

Légende : AAB : Action Alternative pour le Bien-Etre et le Changement ; PPRD : Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie; CPR : Convention des Progressistes pour la République ; ATIC : Alliance pour la Transformation Intégrale du Congo ; AAD : Alliance pour l'Alternance Démocratique ; AR : Alternance pour la République ; G7 : Groupe de 7 ; AFDC-A : Alliance des Forces Démocratiques du Congo et Alliés ; FUPA: Front Uni des Patriotes ; AABC : Alliance des Acteurs pour la Bonne gouvernance du Congo ; AMK : Alliance des Mouvements du Kongo ; MS : Mouvement Social ; MLC : Mouvement de Libération du Congo ; UNC : Union Nationale Congolaise ; FCC : Front Commun pour le Congo ; Op : opposition.

L'hétéroscédasticité ayant déjà été confirmée, l'interprétation qui se dégage du tableau ci-haut révèle une **concentration des choix vers les regroupements et partis de l'opposition en 2018** tant en Ville de Beni que de Butembo, telle que précédemment démontrée. Cela reflète une **hétérogénéité marquée des motivations électorales**. Visiblement, cette dispersion ne découle pas d'un phénomène aléatoire. Elle est profondément liée au **comportement électoral des votants** qui se structure autour de diverses motivations.

De manière générale, ces résultats sont issus de deux questions ouvertes, relatives au candidat choisi et à la motivation de choix. Les motivations retenues émanent d'une analyse de contenu des raisons évoquées dont certaines avec des scores très bas ont été groupées par affinités. Le chiffre zéro signifie qu'aucun électeur enquêté n'a choisi le candidat de la liste concernée sur base de la motivation indiquée en colonne. Les chiffres différents de zéro en colonne de motivation indiquent le nombre de fois que le candidat est cité avoir été choisi sur base de la motivation concernée. Pour plus d'efficacité dans l'analyse, certains enquêtés ayant signalé la motivation sans préciser le choix, et vice versa, ont été déconsidérés. Il en est de même de quelques enquêtés qui n'ont aucunement répondu aux deux préoccupations. Cela justifie le sous échantillon de 236 citations pour 255 enquêtés. Grâce au SPSS, avec les valeurs de χ^2 : 108,1 ; ddl : 4 , pour Beni Ville et 129,4 ; ddl : 6, à Butembo, les valeurs de p : ≈ 0 , la valeur de p proche de zéro montre que l'hypothèse nulle d'égalité des proportions des motivations doit être rejetée. Cela indique qu'il existe une **forte inégalité entre les motivations des électeurs** telle qu'observée dans le tableau et au niveau de la valeur de l'indice de Gini (G). Certaines motivations dominent clairement le processus décisionnel, tandis que d'autres sont très minoritaires. La dispersion globale est dictée par des critères de mérite personnel plutôt que par des idéologies des listes et plates-formes.

Avec les résultats du test dont la valeur du χ^2 (Indépendance) de Beni Ville : 124,1 ; degré de liberté (ddl) : 4 et χ^2 (Indépendance) de Butembo : 138,6 ; ddl : 6 ; avec $p < 0,0001$ partout, la valeur de p extrêmement faible indique que l'hypothèse nulle d'indépendance doit être rejetée. Cela signifie que **les motivations des électeurs varient significativement selon le candidat choisi dans une liste**. En d'autres termes, certaines motivations sont fortement associées à certains candidats, ce qui traduit **une relation statistiquement significative entre le choix des candidats des listes et les**

comportements des électeurs. La diversification des choix basée sur les motivations des électeurs est à la base de la forte dispersion des suffrages.

Pour Beni Ville, en 2018, la relation est extrêmement forte. La dispersion des votes est causée par un binôme de comportements ou motivations : la **personnalité** (52,43 %) et les **œuvres ou réalisations sociales** (35,92 %). Mathématiquement, cela signifie que la dispersion des votes ne se fait pas vers des partis ou les listes, mais vers des individus perçus comme "utiles" ou "moraux".

Au même scrutin, à Butembo, le lien est encore plus marqué. Les électeurs sont presque également partagés entre la **personnalité** (41,79 %) et les **œuvres ou réalisations sociales** (42,54 %). Cette dualité de critères fragmente l'électorat, car chaque candidat sur une liste essaie de prouver ses propres réalisations, dispersant ainsi les voix de la liste entre ses membres.

En combinant les résultats des deux tests, on peut retenir que :

- a) les motivations des électeurs ne sont pas uniformément réparties et certaines motivations sont prédominantes dans le choix des candidats.
- b) le choix de la liste à travers ses candidats est étroitement lié aux motivations déclarées, ce qui traduit une relation significative entre les préférences électorales et les motivations. Les motivations comme la **"personnalité"** et les **œuvres des candidats**, culturellement partagées entre les deux villes, dictent la structure de la dispersion ou de la concentration des voix. Les candidats qui remplissent ces critères sont plus concentrés sur plusieurs listes. Certaines listes concentrent les candidats répondant plus à ce profil et sont bénéficiaires de la concentration très élevée des suffrages ;

Ainsi donc, à ce niveau d'analyse, **les comportements des électeurs en 2018** jouent un rôle non négligeable dans la plus forte dispersion des votes constatée avec les indices de Gini de 0,693 et 0,662, **respectivement à Beni et Butembo.** Ces **comportements** sont déterminés ou définis par **une pluralité de motivations dont la personnalité et les œuvres des candidats des listes hyper-fragmentent les votes.**

1.2. Au scrutin de 2023

Tableau 4. Causes comportementales de dispersion des votes basées sur la préférence des candidats de listes des députés nationaux de 2023 choisis par les électeurs enquêtés

Ville	Liste	Plates-formes électorales	Comportements des électeurs						Effectifs	% listes	% plates-formes électorales	Observation (mention)
			<i>Primauté de la personnalité du candidat (relations sociales et qualités humaines, moralité, compétences et niveau intellectuel)</i>	<i>Œuvres ou réalisations sociales du candidat</i>	<i>Appartenance sociale ou affinités (ami, membre de sa tribu, sa famille, de son Eglise, son association, sa profession)</i>	<i>Volonté de changement en votant pour un opposant</i>	<i>Campagne électorale: sans dons</i>	<i>Autres raisons (choix rationnel, désunion des électeurs, multiplicité de bonnes qualités humaines des candidats, immaturité collective, corruption électorale, anti-</i>				
Beni	AB/50	Maj/USN	13	3	0	0	0	0	16	15,24	97,14	Liste attributaire de siège (à la première concurrence)- LAS Liste(s) non attributaire(s) de siège (à la
	MLC		16	1	1	0	0	0	18	17,14		
	AESPA		1	0	0	0	0	0	1	0,95		
	AEDC-A		2	0	0	0	0	0	2	1,90		

												première concurrence)- LNAS
	AV		30	7	1	0	0	1	39	37,14		LAS
	AMSC		12	0	0	0	0	1	13	12,38		LNAS
	AACPG		5	3	1	0	0	3	12	11,43		
	AB		1	0	0	0	0	0	1	0,95		
	Ensemble	Op	1	0	0	1	0	1	3	2,86	2,86	
	Total des citations		81	14	3	1	0	6	105	100	100	
	%		77,14	13,33	2,86	0,95	0	5,71	100			
	AFDC-A		4	3	0	1	1	2	11	7,75		LNAS <i>malgré le grand score individuel de la candidate Kahambu Tuombeane Rose</i>
	A/A-UNC		7	1	0	0	0	0	8	5,63		LNAS
	AV		1	1	1	0	0	0	3	2,11		

Butembo	A/B50	Maj/USN	17	5	1	0	2	0	25	17,61	98,59	LAS
	2A/TDC		1	0	1	0	0	0	2	1,41		LNAS
	AEDC-A		8	2	0	0	0	1	11	7,75		LAS
	UDPS/TSHISEKE		16	4	1	0	0	3	24	16,90		LAS
	AMSC		22	6	1	0	0	0	29	20,42		LAS
	AAD-A		16	8	1	0	0	0	25	17,61		LAS
	AE		1	0	0	0	0	0	1	0,70		LNAS
	AAAR/CRD		1	0	0	0	0	0	1	0,70		
	ENSEMBLE		Op	2	0	0	0	0	0	2		1,41
	Total des citations			96	30	6	1	3	6	142	100	100
%			67,61	21,13	4,23	0,70	2,11	4,23	100			
Total general des citations			177	44	9	2	3	12	247			
%			71,66	17,81	3,64	0,81	1,21	4,86	100			
N.B. : Réponses issues d'une question préformée (cafeteria) et valeurs manquantes déconsidérées. N= 107 ; n = 105 pour Beni Ville et N= 148 ; n = 142 pour Butembo. N =255 pour les deux villes												

Source : Conçu à partir des résultats d'enquête.

Légende :

MLC : Mouvement de Libération du Congo; AESPA : Alliance des Elites au Service du Peuple et alliés ; AACPG : Alliance pour l'Avènement d'un Congo Prospère et Grand ; AB: Agissons et Bâtissons ; AFDC-A: Alliance des Forces Démocratiques du Congo et Alliés ; A/A-UNC : Action des Alliés et Union pour la Nation Congolaise AV : Alliance pour les Valeurs ; A/B50 : Alliance loc 50; 2A/TDC : Action des Alliés/ Tous pour le Développement du Congo; AEDC-A: Alliance pour l'Essor et la Démocratie du Congo et Alliés ; UDPS/TSHISEKEDI: Union pour la Démocratie et le Progrès Social TSHISEKEDI; AMSC: Alliance des mouvements de Solidarité pour le Changement ; AAD-A: ; AE : Alliance pour l'alternance Démocratique et Alliés ; AAAR/CRD: Action des Alliés pour l'Amour de la République/Convention pour la République et la Démocratie; ENSEMBLE : Ensemble pour la République

De manière générale, à l'inverse du scrutin de 2018, le résultat d'enquête de 2023, montre l'allure d'une concentration des votes vers les listes de la majorité au pouvoir, l'Union Sacré de la Nation.

Les électeurs de 2023 enquêtés s'appuient sur une diversité de déterminants, souvent très individualisés, créant plusieurs sous-groupes électoraux autour de motivations spécifiques dans le contexte de Beni Ville et Butembo.

Ainsi, comme pour 2018, en tenant compte des motivations de vote, **le comportement des électeurs reste la cause non négligeable de la dispersion des voix à Beni Ville et Butembo en 2023.**

Il y a lieu d'examiner les raisons de choix évoquées par les candidats de 2023, motivations qui ont été à la base de la forte dispersion des votes.

1. 3. Comportements électoraux évoqués par les candidats enquêtés de 2018 et 2023

Le tableau suivant présente les raisons de choix retenues par les candidats enquêtés.

Tableau 5. Forte dispersion des votes à travers les raisons de choix évoquées par les enquêtés, candidats députés nationaux de 2023

	Effectifs	%
Personnalité (bonnes relations sociales et qualités humaines)	32	60,4
Campagne électorale	1	1,9
Œuvres ou réalisations sociales dans le milieu	14	26,4
Volonté de changement en votant pour un opposant	1	1,9
voté pour le candidat clairement engagé à défendre les intérêts des électeurs	3	5,7
Autres raisons (<i>Forte relation avec les leaders d'opinion</i>)	2	3,8
Total	53	100

Source : construit à partir des résultats d'enquête.

En résumé, le tableau illustre une *dispersion des votes fortement liée à un électorat centré sur la personnalité, accompagné des réalisations sociales, deux indicateurs du comportement des électeurs. Les électeurs et les candidats interrogés se rejoignent sur cette explication.*

Après avoir exploré les causes à travers les comportements des électeurs, il est impérieux d'apprécier les comportements des candidats face à la dispersion des votes.

2. Causes rattachées aux stratégies de vote

Le tableau ci-dessous présente 11 stratégies utilisées par les candidats de Beni Ville et Butembo pour séduire chacun son électorat, renforcer leurs suffrages et la dispersion des votes.

Tableau 6. Forte dispersion des votes à travers les stratégies et actions de séduction de l'électorat par les candidats députés nationaux dans les villes de Beni et Butembo en 2018 et 2023 (N=53 ; n=93)

Facteurs stratégiques de dispersion des votes	Nombre des citations (n)	%
"Corruption électorale (contributions matérielles, financières et donations)	15	16,13
Plaidoyer et défense des intérêts de certaines couches	5	5,38
Sensibilisation des électeurs porte-à-porte et visites des groupes sociaux (proximité avec la base)	30	32,26
Anti campagne & diabolisation des candidats	1	1,08
Apprentissage des métiers et autres formations	6	6,45
Discours cohérent et éloquence	5	5,38
Mobilisation des médias et réseaux sociaux	11	11,83
Participation aux travaux communautaires	6	6,45
Promesses faites aux électeurs	1	1,08
Tenue des meetings & réunions populaires	11	11,83
Appartenance politique légitime	2	2,15
Total de citations (n)	93	100

Source : Nos enquêtes auprès des candidats de différentes listes de Beni Ville et Butembo, 2025.

Note : N= 53 candidats enquêtés. La question étant ouverte, chaque répondant pouvait mentionner plus d'un facteur ; de ce fait, le total des citations (n=93) est supérieur à l'effectif du sous-échantillon.

En procédant au calcul du test de Chi-2 d'adéquation, par SPSS, avec les valeurs de $\chi^2 = 79,35$; $ddl = 13 - 1 = 12$ et $p \approx 5,5 \times 10^{-12}$ [avec $p < 0,05$ ou $< 0,0001$ (quasi nulle)], l'on retient que les fréquences observées sont **très différentes** des fréquences théoriques égales. Certaines stratégies de campagne sont **nettement plus utilisées** (sensibilisation porte-à-porte, corruption électorale, médias, meetings), tandis que d'autres sont **quasi inexistantes** (promesses, anti-campagne).

Parmi certains candidats des listes dominantes qui ont utilisés cette stratégie phare de porte-à-porte, au scrutin de 2023, grâce aux équipes de campagne, on peut citer Mwaka Bwenge Arsène

(17516 voix, liste AV : 22846, élu), Atsongya Kiyaya Elvis (11732 voix, liste A/B50 : **13660 voix, élu**), Bwanakawa Masumbuko Nyonyi Jean Edmond (9708 voix, liste MLC ; **10842 voix**), Kiro Tsongo Grégoire (6519 voix, liste AMSC : **12793 voix**) et Kasereka Wathevwa Kizerbo (4651 voix, liste AB : **5791 voix**), pour Beni Ville en 2023. A Butembo ont recouru à cette stratégie-pivot : Mumbere Mukweso Remy (24841 voix, liste AAD-A : **29024 voix, élu**), Kasereka Muhinda Jeannot (15976 voix, liste A/B50 : **47383 voix**), Mbusa Nyamwisi Antipas (16814 voix, liste AMSC : **19429 voix, élu**), Kahambu Tuombeane Rose (15444 voix, liste AFDC-A : 16056 voix), Mbindule Mitono Crispin (14997 voix, liste UDPS-TSHISEKEDI : 20263, élu). Bien que les listes intermédiaires et marginales aient utilisé cette stratégie, la personnalité de leurs candidats était faible. Quelques habitants interrogés à Butembo, reconnaissent que les équipes de campagne de Mbindule Mitono, candidat député national n° 183, ont sensibilisé les électeurs, porte à porte, dans certains quartiers en laissant 2000f (ou 0,8\$ US) à chaque ménage. En Ville de Beni, un candidat a offert 1000 f (0,4\$ US) à chaque individu du ménage.

La stratégie de corruption électorale a aussi été partagée par plusieurs listes dominantes.

Le fait que les candidats aient **93 fois cité 13 actions différentes pour seulement 53 personnes enquêtées** confirme l'existence d'un **déploiement simultané de nombreuses stratégies**, pour une question ouverte. Cela illustre un contexte électoral très concurrentiel, où chaque candidat tente de se créer une niche électorale à travers des outils propres, ce qui empêche la concentration des votes. La stratégie de porte-à-porte (**32,26 %**), suivie de la corruption électorale (**16,13 %**), manipulées par plusieurs candidats de listes, pèse sur la forte dispersion des votes.

3. Autres facteurs comportementaux et institutionnels

1. Justification d'échec des listes face à la dispersion des suffrages

Concernant les échecs, la majorité d'enquêtés soulèvent l'impréparation aux élections, comme facteur clé occasionnant l'échec, suivi du faible apport des voix individuels et des colistiers (Ces facteurs entraînent l'échec de plusieurs candidats, à la base de l'émiettement des suffrages).

2. Rejet des candidats allogènes

Le faible nombre de voix chez les candidats non originaires est justifié par l'absence d'un profil susceptible de convaincre les électeurs. Ces candidats représentent 7% à dans l'ensemble listes. Cela réduit aussi leur probabilité de se tailler passage, avec un profil non appréciable. Ce qui

explique le fait que c'est parmi les candidats originaires Nande, majoritaires, qu'on décroche tous les élus.

3. Vote sanction et vote prospectif

Le vote-sanction a été appliqué sur les candidats députés sortants de la majorité au pouvoir en 2018, tandis qu'en 2023, les élus sont tous de la Majorité au pouvoir, par vote prospectif, ce, malgré l'insécurité persistante. Les listes de l'opposition étaient insignifiantes en 2023 (3 au maximum), la grande majorité ayant fait partie de l'Union Sacrée de la Nation. Quelques particularités s'observent. En 2023, certains députés sortants de la même majorité USN ont échoué. C'est le cas de Kiro Tsongo Grégoire de la liste AMSC et Kasereka Wathevwa Kizerbo de la liste AB, dans une nouvelle dynamique des candidatures en Ville de Beni. Et Katembo Mbusa Tembosa Yothama de la liste AEDC-A. Pour 2018, Ce signal clair en défaveur des candidats sortants à Beni et Butembo s'explique par « l'évaluation extrêmement mauvaise que nombreux électeurs font du pouvoir exécutif chapeauté, à la présidence, par Son Excellence Joseph Kabila Kabange, Président du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie(PPRD), victime d'une antipathie entretenue par l'opposition et la notabilité locale, et ce, malgré quelques réalisations du pouvoir en place. Il est aussi vrai que la mentalité de nombreux habitants de Beni-Butembo cache un doute sur la nationalité congolaise de Son Excellence Joseph Kabila, au regard des documents d'internet le considérant né des parents rwandais.» (B. Kambere Muhiwa Kamuha, 2024 : 130)⁵

4. Non reproduction des candidats

Dans ce facteur de reconduction des candidats, plusieurs d'électeurs ont voté pour un autre candidat député national en 2023 par crainte d'échec de l'ancien, comme en 2018. Une autre partie n'a pas reconduit le candidat de 2018 suite à son absence en 2023 comme candidat député national. Cette absence est soit dû au changement de scrutin ou de circonscription, soit à son décès ou au non alignement de sa candidature. 23,53 % ont sanctionné en 2023 leurs candidats élus ou non élu en 2018. D'autres facteurs insignifiants ont aussi été à la base du changement de candidats. Dans ce cadre, nous pouvons citer Kakule Matumo kitswiri Paul (4012 voix) de la liste AABC qui est décédé avant le scrutin de 2023, à Butembo. Des exemples existent pour d'autres cas.

⁵ Pour cette mise en cause de la nationalité congolaise du Président Kabila, voir H. Ngbanda Nzambo Ko Atumba (2010).

5. Prise en compte de la popularité du Président de la République

Concernant, le critère de prise en compte de la popularité du Président de la République, en 2018, l'enquête révèle que la grande majorité d'électeurs enquêtés n'ont pas pris en compte la popularité du Président de la République suite, principalement au bilan du régime non apprécié et l'antipathie dans la région envers la personne du Président Joseph Kabila Kabange. Cette antipathie a plus été amplifiée par les leaders et notables de la région de Beni-Butembo, leur adhésion à l'opposition. C'est le cas de Mbusa Nyamwisi, Mwaka Bwenge ou Nzangi Butondo. L'insécurité à travers le massacre des civils dans la région et l'économie paysanne, urbaine, le développement en problème ont dessiné une mauvaise image du pouvoir.

En 2023, les électeurs ont considéré la personnalité et les réalisations des candidats député national, sans tenir compte, ni de la popularité du Président de la République, ni de leurs plates-formes.

6. Implication des fiefs électoraux

Certains candidats disposaient des fiefs électoraux à travers les communes de deux villes. Cette multiplicité des fiefs, a sans aucun doute, contribué à disperser les suffrages des électeurs.

Après dépouillement, il est constaté que 196 sur 230 citations (85,2 %) confirment l'existence d'électorats propres à certains candidats dans les villes de Butembo et Beni.

Pour Beni Ville et Butembo, les enquêtés ont révélé des communes, quartiers ou associations acquises à certains candidats. Au total 17 candidats sont cités par les enquêtés avoir disposé des fiefs clairement établis. Cette multiplicité des fiefs, a sans aucun doute, contribué à disperser fortement les suffrages des électeurs, car nombreux de ces candidats font parties des listes dominantes.

7. Vote utile et dispersion des votes

Au scrutin de 2018, 204 sur 244 citations (83,6 %) et en 2023, 183 sur 242 citations (75,6 %), soit en moyenne 79,6 % aux deux scrutins sont retenues pour confirmer la prise en compte du vote utile dans le choix.

8. Forte dispersion masculine et faible représentation féminine

On peut finalement ajouter la faible représentation des femmes avec 37/217 candidats (17%), dans les deux villes aux deux scrutins, aucune élue en 2018 et une femme élue à Butembo en 2023 sur 6 élus de deux villes. La forte dispersion s'opère à travers les préférences masculines. En principe, selon l'IDEA international, cité, « dans les démocratie généralement, les niveaux d'égalité entre les sexes sont plus élevés, l'accès au pouvoir est plus égalitaire, la corruption est moins présente....» (J. Otemikongo Mandefu Yahisule, 2021: 29). L'article 14 de la

Constitution de la RDC prescrit que l'Etat garantit la mise en œuvre de la parité homme-femme dans les institutions nationales, provinciales et locales (RDC, Présidence de la République, « Constitution », 2011 : 12). Les hommes continuent à dominer la scène politique. La RDC est donc loin de remplir les critères démocratiques de l'IDEA et respecter sa Constitution.

9. Modération du système partisan et électoral

Le système électoral congolais légalise le multipartisme et le scrutin de listes ouvertes à une voix préférentielle laissant une ouverture à une pluralité de candidats. Ce type de scrutin sans limite de candidatures ouvre la voie à la réception d'un surnombre des candidats par rapport au nombre de sièges. Les enquêtés ont bien confirmé que la multiplicité des partis et candidats contribue à la fragmentation exagérée des votes (47,08 %) au côté de l'usage des stratégies de séduction des électeurs (48,7%). Cette multiplicité tire sa première source de la Constitution de la RDC (RDC, Cabinet du Président de la République, « Constitution... », 2011 : 8-10). Celle-ci consacre un Etat démocratique, un pluralisme politique (art.1^{er}, 6). L'article 6 retient que tout Congolais jouissant de ses droits civils et politiques a le droit de créer un parti politique ou de s'affilier à un parti de son choix. Cela est en vigueur jusqu'aujourd'hui. Ce qui crée un libertinage politique, une panoplie exagérée des partis. En effet, « le nombre des partis politiques présentés aux élections de 2018 est de 599 et les regroupements politiques 77 » (I. Mfuamba Mulumba et M. Kalala Ilunga, 2020 :122)⁶, alors qu'en 2023, la liste s'élevait déjà à 910 partis (RDC, Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières,2023)⁷ qui fonctionnent pour la plupart dans la Capitale Kinshasa, sans représentations provinciales. Au scrutin de 2018, 47 regroupements politiques et 33 partis (soit 80 organisations politiques) ont atteint le seuil de recevabilité et autorisés à concourir en RDC. Cependant au scrutin législatif national de 2023, la CENI a dénombré 66 regroupements politiques ayant atteint le seuil de recevabilité. Sur l'ensemble du territoire national, 9 Partis politiques dont le seuil atteint se sont seuls présentés. Au total, 75 organisations politiques étaient autorisées à concourir en 2023.

Au vue de tous ces résultats, **l'hypothèse selon laquelle les comportements électoraux, sous la modération des systèmes partisans et électoral constituent le principal facteur qui explique la dispersion des votes se trouve pleinement confirmée.**

Quelles sont alors les stratégies pour atténuer cette forte dispersion des votes ?

⁶ Voir aussi, Konrad Adenauer Stiftung, cité par F. Mirimba Lukeno (2022 : 33). L'auteur évoque 600 partis bien que plusieurs sources confirment l'existence de 599 partis.

⁷ Cette liste de 910 partis est transmise par la Lettre n° 25/CAB/VPM/MININTERSECAC/PKK/1441/ 2023 du 23 juin 2023 de Monsieur Kazadi Kankonde Peter, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.

IV. Réductionnisme électoral comme solution à la forte dispersion des votes

Le modèle de réductionnisme électoral provient des résultats d'enquête, par rapport aux pistes de solution proposées par les électeurs et candidats enquêtés sur la réduction de la forte dispersion des votes et la représentation politique efficace.

1. Rationalisation du vote : enjeux et perspectives

Le tableau suivant présente les solutions proposées par les candidats et les électeurs enquêtés pour asseoir une réforme électorale visant à endiguer l'émiettement exagéré et la forte dispersion des votes à travers les réformes électorales et la refonte du système partisan.

Tableau 7. Pistes d'endiguement de la dispersion des votes aux législatives nationales, selon les candidats et électeurs enquêtés

	Candidat		Electeur		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Non réponse	3	0,97	16	5,19	19	6,17
Réduction des partis et des candidats	19	6,17	138	44,81	157	50,97
Réduire les partis et candidats et instaurer un système d'élections primaires afin de dégager peu de candidats les plus populaires à soumettre aux électeurs le jour du vote	16	5,19	54	17,53	70	22,73
Sans réduire les partis et candidats, il faut instaurer un système d'élections primaires afin de dégager peu de candidats les plus populaires à soumettre aux électeurs le jour du vote	15	4,87	41	13,31	56	18,18
Suppression de l'analphabétisme dans l'éligibilité	0	0	2	0,65	2	0,65
Education électorale (sensibilisation) des électeurs	0	0	3	0,97	3	0,97
Valorisation des alliances politiques	0	0	1	0,32	1	0,32
Total	53	17,21	255	82,79	308	100,00

Source : Résultat d'enquête dans les villes de Beni et Butembo.

Le tableau 7 montre clairement que la lutte contre la forte dispersion des votes passe d'abord, selon les électeurs et les candidats, par une réforme du système partisan visant à **réduire la fragmentation de l'offre électorale**. Cette principale piste de solution est très largement

soutenue par **50,97 %** des réponses, soit la moitié des répondants. Il s'agit d'une option, très fortement soutenue par les électeurs (44,81 % sur 255). Cela montre un consensus fort selon lequel la profusion de listes (partis et regroupements) et candidatures marginales favorise la forte dispersion des votes, un obstacle majeur à la consolidation du vote, la démocratie pluraliste et la représentation politique proportionnelle. Dans un contexte marqué par une compétition électorale fortement fragmentée, la multiplication incontrôlée des partis et candidats dilue les voix, empêche la représentation de l'opposition, la formation de majorités solides et fragilise la légitimité des élus. Ainsi, la demande de réduction de l'offre électorale renvoie à une volonté de simplifier le système partisan et de renforcer la cohérence du vote. Un encadrement du pluralisme excessif est perçu comme essentiel.

Nos enquêtés ont proposé en moyenne 15,55, soit 16 partis à faire fonctionner en RDC, avec 69 candidats députés nationaux en moyenne.

Cependant, scientifiquement, en nous basant sur les ratios de concentration (CR_n) pour les listes **qui ont obtenu plus de 1000 voix**, avec CR_7 , CR_{12} , CR_{12} et CR_{14} , respectivement à Beni Ville (2018-2023) et Butembo (2018-2023), soit en **moyenne CR_{11} , la RDC devrait tolérer, en 2018 et 2023, au total 11 listes, c'est-à-dire 22 candidats pour Beni Ville et 44 pour Butembo.**

On a remarqué que la part du marché électoral des 7 plus grandes listes en Ville de Beni (2018) est de 83,8 % des suffrages exprimés après application du seuil électoral. Mais en 2023, Les 12 grandes listes sur 31 ont pris 94,5 % des suffrages. A Butembo, les 12 grandes listes sur 38 de 2018 ont absorbé en elles seules 90,6 % des suffrages. En 2023, les 14 grandes listes sur 40 ont su renfler 94,5 % des suffrages.

D'un point de vue plus radical, pour les scrutins de liste ouverte à une voix préférentielle aux législatives nationales futures, si on tient compte des listes qui ont obtenu plus de 4000 voix avec CR_3 renflant 63,9 % des suffrages, CR_8 (85,7 %), CR_7 (84,7 %) et CR_8 (89,2 %), respectivement à Beni Ville (2018-2023) et Butembo (2018-2023), on peut finalement admettre en moyenne, le fonctionnement de **6 partis politiques dont 3 de la Majorité et trois de l'Opposition. Ces partis doivent être sommés de disposer des assises nationales, provinciales et locales.** Avec ces partis, si le nombre de sièges reste inchangé, la **Ville de Beni recevrait 6 listes pour 12 candidats.** Celle de **Butembo, 6 listes, 24 candidats.** Pour une circonscription en Siège unique, le scrutin majoritaire à un tour s'organiserait autour de 6 candidats au plus. Cette proposition, au même mode de scrutin, des liste ouverte à une voix préférentielle, au plus fort reste, pour la RDC, serait plus juste en vue de maintenir le pluralisme politique, éviter la forte

fragmentation des votes, les dépenses, nombreuses voix perdues et la confusion de choix chez les électeurs.

Le résultat de cette étude préconise la limitation du multipartisme, la disparition des regroupements au profit du fonctionnement de 6 partis politiques obligés à s'installer dans toutes les circonscriptions électorales avec l'appui financier du Gouvernement. Certains regroupements peuvent changer en partis politiques après disparition des ceux-ci.

En effet, Cette prise de position s'appuie en même temps sur la vision du seuil électoral de représentativité fixé depuis 2017 et l'avènement des alliances ou regroupements politiques qui cachent la volonté effective de réduction non atteinte des partis. Notre recommandation maintient le pluralisme comme « élément important de démocratie. C'est là qu'on constate la liberté de se constituer en partis politiques et d'exercer ces activités dans le respect des principes de la souveraineté et de la démocratie. Le pluralisme politique se caractérise par la liberté d'opinion et d'expression dans les partis politiques, favorise la pratique des débats politiques, la diversité des pensées, il exige la tolérance des idées contraires aux siennes, il réfute tout comportement dictatorial.» (J-L. Tshimbalanga : 2006 : 62). Dans la pratique, un effort reste à fournir en RDC pour favoriser le débat, la transparence dans la désignation (ou le vote) des candidats crédibles par les membres des partis et la représentation politique proportionnelle des forces politiques. Le plus souvent, les candidats sont imposés par le directoire national des formations politiques, sans tenir compte de la volonté des membres à la base. Il sera utile d'associer, avec transparence, tous leurs membres aux choix objectif.

Cette piste est suivie d'une autre solution plus élaborée : l'introduction des élections primaires, à travers les formations politiques réduites.

IV.2. Présentation du modèle du « Réductionnisme électoral »

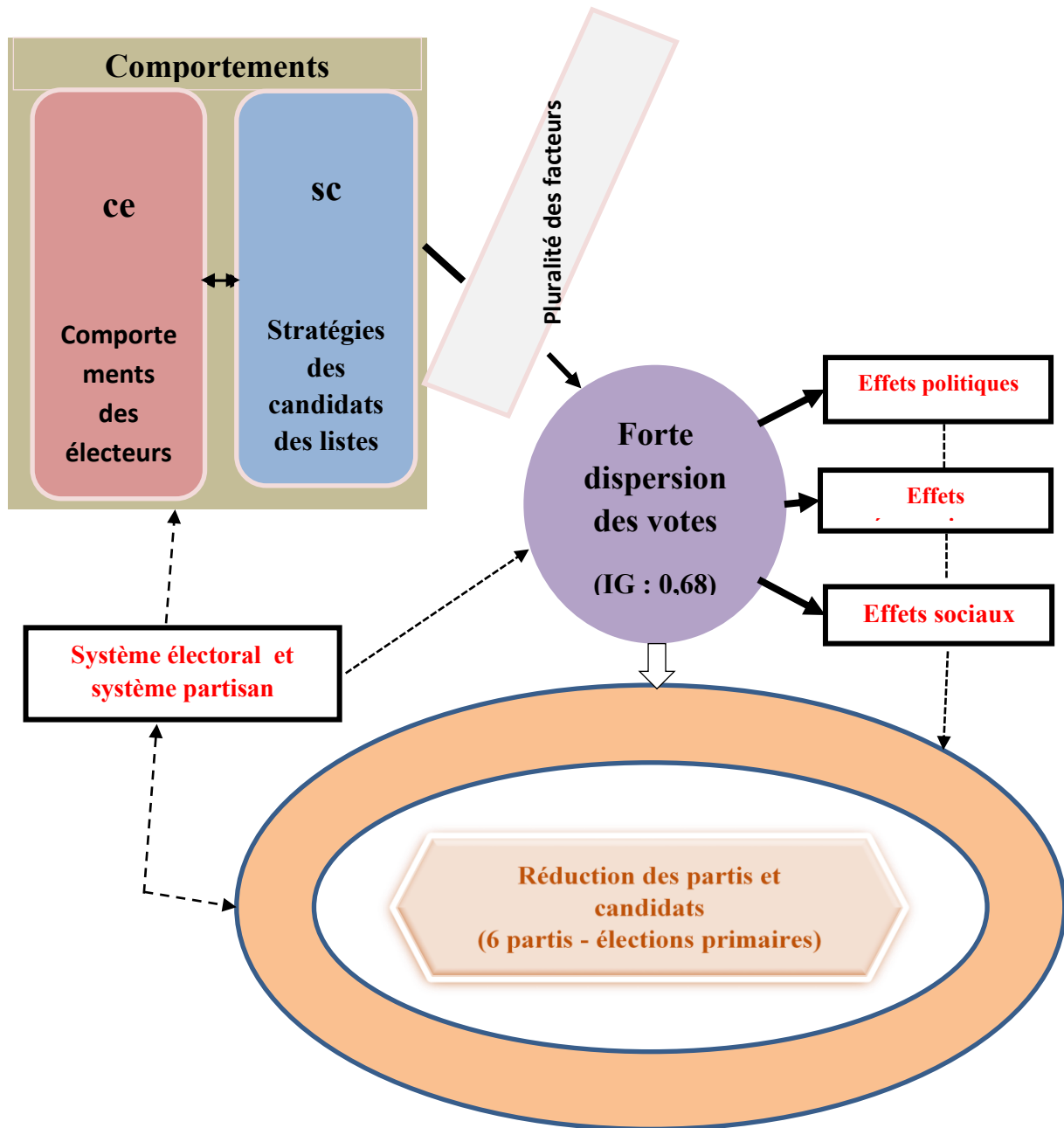


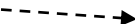


Figure 1. Modèle du " réductionnisme électoral " (re)

V. Légende :

- ce : comportements des électeurs ;
- sc : stratégies des candidats des listes ;
- **→** : effet d'entraînement fort

- **⇩** : piste de solutions au problème de la forte dispersion des votes

-  : entraînement réciproque ;
-  : surface de la pluralité des partis et candidats à réduire;
-  : effet d'entraînement faible

2.1. Formalisation théorique du concept de « réductionnisme électoral »

Le **réductionnisme électoral** peut être défini comme un mécanisme institutionnel et comportemental visant à réduire le nombre excessif des listes, partis politiques et regroupements politiques, de candidatures afin de transformer une dispersion électorale désorganisée, très inégale, et perte des voix, en une compétition politique lisible, et stabilisatrice. Mais aussi, ce mécanisme devrait conduire à une représentation politique des forces politiques : majorité-opposition pour une opposition parlementaire et une gouvernance efficaces.

Contrairement à une vision restrictive de la démocratie, le réductionnisme électoral vise une rationalisation fonctionnelle du pluralisme politique. Le modèle du réductionnisme électoral (**re**) proposé dans cette recherche constitue une construction théorico-empirique intégrative qui vise à expliquer les mécanismes de la forte dispersion des votes observée dans les villes de Beni et de Butembo, lors des scrutins législatifs de 2018 et 2023. Il repose sur l'hypothèse centrale selon laquelle la forte dispersion électorale n'est ni aléatoire ni exclusivement institutionnelle, mais résulte de l'interaction dynamique entre les comportements des électeurs (**ce**), les stratégies des candidats des listes (**sc**), ainsi que la modération des systèmes électoral et partisan (**sep**).

2.2. Analyse des composantes explicatives du modèle

1. Les comportements des électeurs (ce)

Les résultats empiriques montrent que les électeurs accordent une place centrale à des critères **personnels et relationnels**, ainsi que des prestations des candidats au détriment des logiques programmatiques ou idéologiques.

- a) **La personnalité du candidat de la liste**, les relations sociales et les qualités humaines constituent le déterminant dominant du vote, avec une progression notable entre 2018 (23,91 %) et 2023 (32,1 % + 10,71 %).

Cette évolution traduit une **personnalisation croissante du vote**, renforçant la fragmentation électorale, l'hétéroscédasticité ;

b) les **œuvres ou réalisations**, bien que significatives en 2018 (19,57 %), connaissent un recul en 2023 (13,64 %). Ce qui suggère un **affaiblissement du vote évaluatif** au profit de logiques affectives ou clientélistes ;

Bref, la multiplicité et l'hétérogénéité des comportements des électeurs pèsent lourdement et alimentent un vote éclaté, fortement individualisé, réduisant les possibilités de regroupement autour de pôles politiques structurants.

2. Les stratégies des candidats des listes (sc)

Les stratégies développées par les candidats renforcent cette forte fragmentation à travers :

- la sensibilisation porte-à-porte (26,88 %) favorisant des micro-mobilisations ciblées, localement efficaces, mais incapables de produire une dynamique électorale globale ;
- la corruption électorale ou les donations (16,13 %) introduisant une logique transactionnelle du vote, favorisant des choix opportunistes et instables ;
- le regroupement de médias, meetings et réunions (23,66 %), ainsi que les plaidoyers, apprentissage des métiers, discours cohérent,... qui contribuent à une concurrence communicationnelle intense, sans mécanisme de régulation ;
- les pratiques d'anticampagne et de diabolisation, promesses, appartenance politique légitime et bonne moralité (7,54 %) accentuant la désagrégation de l'offre politique.

3. L'intervention d'autres facteurs comportementaux

D'autres facteurs comportementaux, mobilisés par la sociologie électorale, influent partiellement sur la forte dispersion des votes observée. Il s'agit des facteurs d'échec des candidats députés, la pluralité des candidats et députés originaires, le vote sanction et vote prospectif, la reconduction des candidats, la popularité du Président de la République et les fiefs électoraux. On peut ajouter la disparition et changements de circonscription des anciens candidats, l'apparition de nouvelles élites au scrutin de 2023 et la faible représentation des femmes dans les deux villes.

En somme, l'absence de stratégies collectives ou partisans cohérentes transforme la compétition électorale en une **addition de campagnes individuelles**, ce qui accroît mécaniquement la dispersion des voix.

4. Le rôle modérateur du système électoral et du système partisan

Le système électoral et le système partisan agissent comme des **facteurs modérateurs ou amplificateurs** où le scrutin proportionnel de liste ouverte à une voix préférentielle, la pluralité excessive des partis politiques et des candidats élargissent artificiellement l'offre électorale et les listes marginales. La liberté sans limite de création des partis a produit jusqu' à 910 partis

en 2023 et le scrutin des listes ouvertes a conduit plusieurs partis ou regroupements politiques en lice à multiplier les candidatures et les listes. Malheureusement, cette situation conduit au final à une domination partisane instable et la dictature de la majorité au pouvoir.

Le système électoral, en l'absence de mécanismes de rationalisation de l'offre politique, transforme la pluralité démocratique en **pluralisme désorganisé**, propice à la forte dispersion des votes.

IV.2.3. Ancrages théoriques et méthodologiques du modèle de "réductionnisme électoral"

Le concept de réductionnisme électoral s'appuie sur plusieurs traditions théoriques majeures de **Maurice Duverger (1951)** dans ses effets mécaniques et psychologiques des systèmes électoraux développés dans son ouvrage traitant des partis politiques, **Anthony Downs (1957)**⁸ avec sa rationalité limitée de l'électeur, **Giovanni Sartori (1976 : 84)** avec son seuil de pertinence et le multipartisme polarisé), **Pierre Rosanvallon (2006)** évoquant la crise de confiance démocratique⁹ et **Susan Stokes (2005 : 315-325)** mettant en évidence le clientélisme et vote transactionnel¹⁰. Pour Sartori, le concept " **Seuil de Pertinence** " définit combien de partis comptent réellement dans un système (ceux qui peuvent former des coalitions ou faire du chantage), et non pas simplement le nombre de partis enregistrés. Dans les typologies des systèmes partisans où il détaille les critères de classification, combinant le nombre de partis et la distance idéologique, le " **Multipartisme Polarisé** " en a été retenu. Il s'agit d'une catégorie de sa typologie, caractérisée par un nombre élevé de partis pertinents et une forte polarisation idéologique, avec des blocs opposés empêchant la modération. Malheureusement en RDC, plusieurs partis se créent avec de mêmes idéologies non pratiques et ceux qui disposent des idéologies différentes se regroupent en plates-formes ou regroupements gênants, tenant compte des leaders, pour des raisons d'intérêts politiques ou

⁸Dans les chapitres qui traitent des modèles de vote et de l'information de l'électeur (sections analysant la participation électorale et l'utilité de voter), l'auteur explique pourquoi un électeur « rationnel » pourrait choisir de ne pas voter, à cause des coûts d'information, ce qui est le cœur de sa théorie de la rationalité limitée. L'électeur n'a pas une information parfaite ; il vote rationnellement en se basant sur le **coût de l'information** et les **bénéfices anticipés**, ce qui limite sa rationalité par rapport au modèle classique de choix rationnel.

⁹ A travers cet ouvrage, l'auteur explore l'essor des pratiques de surveillance, de contestation et de jugement des citoyens, illustrant un déclin de la confiance dans les institutions représentatives. Il y définit le terme "contre-démocratie" pour décrire les mécanismes par lesquels les citoyens contrôlent, surveillent, et jugent l'action politique, révélant une défiance envers le pouvoir établi.

¹⁰ Avec des analyses spécifiques sur l'Argentine, l'auteure explique comment les "machines" politiques utilisent des bénéfices particuliers pour obtenir des votes et comment les électeurs peuvent "trahir" le marché. L'article modélise le clientélisme (échange de bénéfices particuliers contre des votes) et le "vote transactionnel". Le concept de "responsabilité perverse" (perverse accountability) s'applique quand les machines politiques surveillent les électeurs pour s'assurer qu'ils votent comme promis, même sous le secret du vote.

électorales, prônant confusion chez les électeurs. Ces partis pouvaient au minimum se regrouper suivant le critère de convergence idéologique de forme d'Etat, des régimes et de vision socio- économique préconisés dans les statuts.

Notre modèle dépasse ces approches en intégrant explicitement la réduction, le seuil de pertinence de 6 partis politiques comme solution systémique, et non comme simple conséquence mécanique. La détermination de ces partis à consolider autour des idéologies et leur emprise nationale est basée sur le critère des listes dominantes ayant obtenu plus de 4000 voix dans les deux villes.

Le modèle du réductionnisme électoral repose sur une méthodologie mixte qui combine les analyses quantitative et qualitative, ainsi que la démarche modélisante.

Sur le plan quantitatif, le modèle se base sur l'exploitation des données d'enquête électorale (2018–2023) quantifiées dans les villes de Beni et Butembo, ainsi que sur la construction d'indicateurs synthétiques (Indice de Gini = 0,68) et la pondération des variables explicatives et modératrice (**ce**, **sc**, **sep**). L'indice de Gini global est basé sur la moyenne des indices de Gini, pour toutes les voix des listes en lice à Beni Ville et Butembo, au scrutin de 2018 et 2023. Cependant, les variables explicatives **ce** et **sc** se fondent sur l'échantillon. La variable **sep** considère le scrutin de liste et l'ensemble des partis et candidats en lice dans les deux villes en 2018 et 2023.

Sur le plan qualitatif, le modèle procède à une interprétation des causes de la dispersion des votes en dégagant une solution de réduction des partis et candidats appelant à l'organisation des élections primaires au sein des partis politiques.

Ces prémisses ont conduit à la construction d'un schéma causal intégratif et la formalisation mathématique simplifiée (dv).

2.4. Portée analytique de la fonction de dispersion des votes : $dv = f(\text{ce}, \text{sc}, \text{sep})\text{-re}$

Cette fonction $dv = f(\text{ce}, \text{sc}, \text{sep})\text{-re}$ traduit formellement le raisonnement du modèle. Elle s'inspire des travaux d'Antoine Auberger (2004) qui aborde les fonctions de vote et le comportement des électeurs à partir des travaux réalisés depuis 1957. L'estimation de la fonction de vote permet d'évaluer l'influence de différentes variables économiques et politiques sur le vote des électeurs.

Elle constitue une **formalisation originale** en science et sociologie politique africaine dans le domaine électoral. Ses 3 composants se précisent de la manière suivante :

- **dv** : Forte dispersion des votes (avec indice global, $G = 0,68$) ;
- **f(ce, sc, sep)** : système générateur du déséquilibre électoral.

En d'autres termes, ce composant de la partie gauche représente le **noyau explicatif** du problème de forte dispersion électorale : motivations individualisées, stratégies concurrentielles et système permissif ou modérateur. A ce niveau, c'est bien le système électoral et partisan congolais qui, sans restriction, ouvre la voie à la forte dispersion des voix en autorisant le multipartisme excessif ou illimité et le scrutin de liste ouverte à une voix préférentielle à la députation nationale en question. Chaque parti ou regroupement des partis est libre de présenter les candidats listés au nombre de sièges (2018) ou à au moins 60% des sièges (2023);

- **re** : mécanisme correcteur (réductionnisme électoral).

La variable **re**, figurant à droite de la fonction incarne la *solution structurelle*, à savoir le *réductionnisme électoral*, entendu comme un ensemble de mécanismes visant à réduire la surface de pluralité excessive (partis et candidats) et à renforcer les effets d'entraînement forts. La révision de la Constitution et la loi électorale congolaise doivent aider à imposer le fonctionnement de 6 partis politiques (multipartisme à six) et l'organisation des élections primaires au prorata du nombre des sièges. C'est-à-dire, qu'en Ville de Butembo, on retiendra 24 candidats pour 4 sièges et 12 candidats pour Beni Ville, au cas où l'attribution de leurs anciens sièges demeure inchangée. Il est souhaitable que les primaires s'organisent à l'intérieur de chaque plate-forme (majorité-opposition) dans chaque circonscription électorale pour la députation. Les membres et sympathisants des partis membres participent à ce " selectorat ". Cette primaire doit s'organiser dans un scrutin hybride « mi-partisan, mi-électoral » (R. Lefebvre, 2015 : 112)¹¹ .

¹¹ Avec cette expression est empruntée de l'auteur, l'appareil du parti n'a pas disparu. Il conserve la maîtrise de l'ingénierie, de l'organisation matérielle du scrutin, et filtre l'offre politique en exigeant par exemple des parrainages/ Mais aussi, la consultation s'ouvre à un public plus large que les seuls adhérents du parti. Les électeurs (sympathisants) participent à la désignation du candidat moyennant des conditions très souples.

La loi électorale doit encadrer ce mécanisme.

Cette fonction montre que la forte dispersion des votes s'explique par les comportements des électeurs combinés avec les stratégies des votes utilisées par les candidats, sous l'amplification des systèmes électoral et partisan congolais.

Cette fonction permet de quantifier conceptuellement le phénomène de dispersion des votes décrit de manière qualitative et d'ouvrir la voie à des modélisations comparatives futures. Enfin de compte, pris dans sa globalité, le modèle du réductionnisme électoral constitue une contribution scientifique majeure à la science politique, la sociologie électorale et l'Administration électorale, en particulier dans l'analyse des démocraties électorales africaines. Il démontre que la dispersion des votes n'est ni une fatalité démocratique, ni un simple effet de pluralisme, mais un déséquilibre systémique susceptible d'être corrigé par des mécanismes rationnels de réduction.

Conclusion

Cette étude a démontré que les scrutins législatifs de 2018 et 2023 dans les villes de Beni et de Butembo ont été caractérisés par une très forte dispersion des votes, matérialisée par un indice de Gini global de 0,68. Les résultats révèlent que cette dispersion découle principalement des comportements électoraux centrés sur la personnalité et les réalisations des candidats, renforcés par les stratégies concurrentielles de mobilisation électorale. Le système électoral de liste ouverte à vote préférentiel et l'extrême fragmentation partisane apparaissent comme des facteurs amplificateurs de cette hétérogénéité des suffrages. Face à cette situation, le modèle du réductionnisme électoral proposé préconise la rationalisation de l'offre politique par la réduction des partis et candidatures, combinée à l'instauration d'élections primaires. Cette réforme permettrait de concilier pluralisme démocratique, efficacité de la représentation politique et limitation de la dispersion excessive des votes en République démocratique du Congo.

Références bibliographiques

Auberger A., (2004), « Les fonctions de vote : un survol de la littérature », in *L'Actualité économique*, vol. 80, n° 1.

Bongeli Yeikelo ya Ato E. et alii, (2020), *Sociologie politique : perspectives africaines, Coll. Géopolitique mondiale*, Paris, L'Harmattan.

—————, « Paradigmes et méthodologies scientifiques, p.10 », disponible sur <http://louis-mpala.com/index.php/2021/01/03/327-epistemologie-en-afrique-Paradigmes-et-methodologies-scientifiques-par-pr-emile-bongeli-yeikelo-ya-ato-universite-de-kinshasa.html>, consulté le 19 novembre 2022.

RDC, CENI, (2018), Base des données de Beni-Butembo pour le scrutin de 2018.

—————, (2024), Fiche d'attribution des sièges aux candidats des listes à l'élection des députés nationaux de 2023, Kinshasa.

Downs A., (1957), *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper & Row.

Duverger M., (1951), *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin.

Hermet G. et al., (2010), *Dictionnaire de la Science politique et des institutions politiques*, 7^e édition revue et augmentée, Paris, Armand Colin.

Houngnikpo M.C., (2004), *L'illusion démocratique en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

Kambere Muhiwa Kamuha, B., (2024), *Déterminants du vote des députés nationaux et processus électoral en territoires post-conflit au Congo-Kinshasa*, Kampala, Blessing Publishers.

Le Petit Larousse illustré en couleurs, (2008), Paris, CEDEX.

Lefebvre R., (2015/3), « Les primaires: triomphe de la démocratie d'opinion? », in *Pouvoirs*, Paris, Seuil, n° 154, pp. 111-123.

Loubet del Bayle J-L., (2000), *Initiation aux méthodes de sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.

Mfuamba Mulumba I. et Kalala Ilunga M., (2020), « Le multipartisme démocratique au Congo est une valeur démocratique ou un désordre politique ? », in *KAS African Law Study Library – Librairie Africaine d'Etudes Juridiques, Nomos Verlagsgesellschaft mbH et Co.KG*, Allemagne, 7.

Mirimba Lukeno F., (2022), « Alliances et survie des partis politiques après les élections au Nord-Kivu » in *Les Annales de l'UNIGOM*, Vol. XII, n°2, Goma, p.33, disponible sur <https://pugoma.com/index.php/UNIGOM/article/view/202>, consulté le 20 mars 2026, 11h28 GMT.

Ngbanda Nzambo Ko Atumba H., (2010), « Joseph Kabila ? Des origines cachées du Sphinx à son accession sanglante au sommet du pouvoir », Paris, APARECO, disponible sur <http://www.infoapareco.com/wp-content/uploads/2017/03/DES-ORIGINES-CACHEES-DU-SPHINX.pdf>, consulté le 15 mars 2022.

Otemikongo Mandefu Yahisule J., (2018) *Guerre des méthodes en sciences sociales : du choix du paradigme épistémologique à l'évaluation des résultats*, Coll. "Géo-politique mondiale", Paris, L'Harmattan.

—————, Otemikongo Mandefu Yahisule J., (2021), *Elections et changement politique en République Démocratique du Congo : six décennies perdues pour le développement*, Paris, L'Harmattan.

RDC, Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières, (2023), Liste des partis politiques autorisés à fonctionner en République Démocratique du Congo, Kinshasa.

RDC, Cabinet du Président, Loi n° 17/013 du 24 décembre 2017, modifiant et complétant la Loi n° 06/ 006 du 9 mars 2006, portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, telle que modifiée à ce jour.

—————, Loi n° 22/029 du 29 juin 2022, modifiant et complétant la Loi n° 06/ 006 du 9 mars 2006, portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, telle que modifiée(...).

—————, (2011), Constitution de la République Démocratique du Congo, modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 (Textes coordonnés), Journal Officiel, Numéro Spécial, 52^e année, art.1^{er} , 6, Kinshasa.

Rosanvallon P., (2006), *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil.

Sartori G., (1976), *Parties and Party Systems: A Framework for Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.

Seiler D-L., (2004), *La méthode comparative en Science politique*, Paris, Dalloz/Armand-Colin.

Shifa M. et V. Ranchhod, (2020), *Manuel sur la mesure des inégalités pour les études pays*, Paris, AFD/ACEIR.

Stokes S., « Perverse Accountability », in *American Political Science Review*, 99 (3), 2005.

Tillé Y., (2025), *Résumé du Cours de Statistique Descriptive avec une Introduction au calcul de Probabilités*, 2^e éd., Hall, Suisse.

Tshimbalanga J-L., (2006), *L'impératif d'une culture démocratique en République Démocratique du Congo : le rôle de l'école dans la lutte contre la pauvreté culturelle*, Paris, L'Harmattan.

Annexe : Questionnaire d'enquête

A. Questions adressées aux électeurs de Butembo et Beni ville de 2018 et 2023

1. Avez-vous participé au vote des députés nationaux dans votre circonscription le 31 mars 2019 ? Oui
Non Et en 2023 ? Oui Non
2. Dans quelle ville aviez-vous pris part au vote des députés nationaux
- le 31 mars 2019 ? : à Butembo ; à Beni ville
- et en 2023 ? : à Butembo ; à Beni ville
3. **D'après vous, pourquoi la majorité d'électeurs préfèrent émettre ou éparpiller leurs voix à tous les candidats députéq nationaux en compétition ?**
 - a) Parce que chaque candidat ou parti a utilisé ses stratégies pour convaincre et séduire son électorat ;
 - b) Parce que les partis et les candidats sont plus nombreux, chacun avec son électorat ;
 - c) Ou autre raison ? Laquelle ?
4. Pour quels **candidats députés nationaux** avez-vous voté en 2018 et 2023 ?
.....Avaient-ils gagné pour siéger au parlement ? Oui Non
5. Que ce qui explique leur réussite ou échec ?.....
6. Quelle est, d'après vous, la raison principale pour laquelle vous avez choisi chacun de ces candidats choisis en en 2019 et 2023 ?;
7. Avez-vous reconduit en 2023 le choix de votre candidat député national de 2019 ? Oui Non .
Sinon ou Oui, pourquoi ?.....
8. Avez-vous voté en 2023 ou 2019, pour un candidat dont le sondage ou les débats publics annonçaient sa chance de réussir ? Pour 2019, Oui Non et pour 2023 Oui Non
9. Votre candidat de 2023 est-il de l'Union sacrée de la Nation ? ou de l'opposition ? S'il est de l'Union Sacré de la Nation, pourquoi l'avez-vous voté alors que le climat sécuritaire et la situation économique n'étaient pas bons dans la région de Beni-Butembo ?.....
10. Avez-vous tenu compte de la popularité du Président Joseph Kabila au pouvoir si vous avez voté pour le député national de son camp (parti ou regroupement) en 2018/2019 ? Oui Non Commentaire:.....
11. Avez-vous tenu compte de la popularité du Président Antoine-Félix Tshisekedi au pouvoir, en votant pour le député de son camp (parti ou regroupement) en 2023 ? Oui Non Commentaire:
12. (Indiquez oui ou non). En 2023, avez-vous préféré voter pour un candidat de : votre famille ? ,
votre religion ? , votre association ou service ? Précisez de quel autre environnement était-il ?.....
13. Au scrutin de 2018, avez-vous préféré voter pour un candidat de votre famille ? , religion ? , association ou service ? Précisez de quel environnement était-il ?.....
14. Si vous êtes membre d'un parti, avez-vous voté pour le candidat proposé par votre parti au cycle de 2018 ou en 2023 ? Oui Non Pourquoi ?.....
15. Avez-vous voté pour le candidat qui n'est **pas Nande** en 2023 ? Oui Non
et en 2019 ? Oui Non . Pourquoi ?.....
16. Avant de voter le 31 mars 2019 ou 2023, avez-vous réfléchi et décidé de choisir le candidat utile, c'est-à-dire capable de satisfaire vos intérêts (vos besoins) et de vous défendre valablement ? Oui Non
17. (Si non, ne pas cocher). Lorsque vous avez voté en 2023, avez-vous tenu compte de l'âge du candidat ? oui , son sexe ? Oui , niveau intellectuel ? Oui Ou autre critère, lequel et commentaire ?.....

18. Lorsque vous avez voté en 2019, avez-vous tenu compte de l'âge du candidat ? oui sexe ? Oui ; niveau intellectuel ? oui ; ou autre critère, lequel et commentaire ?.....
19. Certains candidats ont-ils eu leurs fiefs ou leurs électors de confiance, avant le vote, électors qui les ont choisis dans votre ville en 2018/2019 ? Oui Non . Exemple (commentaire).
.....
20. Certains candidats ont-ils eu leurs fiefs ou leurs électors de confiance, avant le vote, électors qui les ont choisis dans votre ville en 2023 ? Oui Non . Exemple (commentaire de candidats+fiefs ou groupe, quartier de confiance).....
21. Selon vous, que faut-il faire pour éviter la dispersion exagérée des voix entre plusieurs candidats et faciliter la concentration de ces voix aux élus ?
- a) Réduction des partis et des candidats ;
- b) Sans réduire les partis et candidats, il faut instaurer un système d'élections primaires afin de dégager peu de candidats les plus populaires à soumettre aux électeurs le jour du vote ;
- c) réduire les partis et candidats et instaurer un système d'élections primaires afin de dégager peu de candidats les plus populaires à soumettre aux électeurs le jour du vote ;
- d) Ou autre ? . Lequel.....
22. A l'occasion des élections législatives à venir, combien de partis et candidats souhaiteriez-vous leur présence dans la compétition électorale dans votre ville ? Nombre de partis :.....
Candidats :.....
23. Selon vous, que ce qu'il faut améliorer dans le système électoral congolais ? :.....
24. **Votre identité (de l'enquête)**
- Sexe : masculin féminin
- Age :.....
- Etat-civil
- Niveau d'étude, profession, résidence, partis, en 2018 et 2023, tribu.

B. Questions adressées aux candidats députés nationaux des listes à Beni-Ville et Butembo

1. Dans quelle ville aviez-vous pris part au vote et être candidat député national ?
- le 31 mars 2019 ? : à Butembo ; à Beni ville . Autre ? Laquelle ?.....
- et en 2023 ? : à Butembo ; à Beni ville Autre ? Laquelle ?
-
2. **D'après vous, pourquoi la majorité d'électeurs préfèrent exagérément émettre ou éparpiller leurs voix à tous les candidats en compétition en 2023 et 2019 ?**
- d) Parce que chaque candidat ou parti a utilisé ses stratégies pour convaincre et séduire son électorat ;
- e) Parce que les partis et les candidats sont plus nombreux, chacun avec son électorat ;
- f) Ou autre raison ? Laquelle ?
3. Avez-vous été élu ? Oui Non . Sinon, pourquoi +année ?
4. Quelle est, d'après vous, la raison principale pour laquelle vous avez été choisi par votre électorat en 2023 ou 2019 ?
5. Etiez-vous en 2023 de l'Union sacré ? ou de l'opposition ? Si de l'Union Sacrée de la Nation, pourquoi étiez-vous choisi par votre électorat alors que le climat sécuritaire et la situation économique n'étaient pas bons dans la région de Beni-Butembo ?.....
6. Avez-vous eu vos fiefs ou électors de confiance, avant le vote, qui vous ont choisis dans votre ville en 2018/2019 ? Oui Non . Exemple de fief/lieu ou organisation (commentaire).....
7. D'autres candidats ont-ils eu leurs fiefs ou leurs électors de confiance, avant le vote, qui les ont choisis dans votre ville en 2023 ? Oui Non . Exemple (commentaire).....

8. De manière détaillée, quelles sont les stratégies et actions que vous avez utilisées pour gagner vos voix ou séduire votre électorat ?.....
.....
9. Selon vous, que faut-il faire pour éviter la forte dispersion des voix entre plusieurs candidats et faciliter la centralisation de ces voix aux élus ? (*N.B. choisir une seule assertion*) :
- a) Réduction des partis et des candidats ;
 - b) Sans réduire les partis et candidats, instauration d'un système d'élections primaires afin de dégager peu de candidats les plus populaires à soumettre aux électeurs le jour du vote ;
 - c) réduire les partis et candidats en instauration d'un système d'élections primaires afin de dégager peu de candidats les plus populaires à soumettre aux électeurs le jour du vote ;
 - d) Ou autre ? . Lequel.....
10. A l'occasion des élections législatives à venir, combien de partis et candidats souhaiteriez-vous leur présence dans la compétition électorale dans votre ville ? a) Nombre de partis :.....
b) nombre Candidats :.....
11. Selon vous, que faut-il améliorer dans le système électoral congolais ? :.....
.....
12. **Votre identité (de l'enquêté)**
- Sexe : masculin féminin
 - Age :.....
 - Etat-civil : Marié célibataire divorcé veuve (veuf)
 - Niveau d'étude, domaine, profession, regroupement, plate-forme politique en 2018 et 2023, résidence